

# ASSEMBLÉE NATIONALE

21 octobre 2020

---

PROROGATION DE L'ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE - (N° 3464)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL39

présenté par  
M. Pont, rapporteur

-----

### ARTICLE 3

Après l'alinéa 12, insérer l'alinéa suivant :

« d) Au dernier alinéa, le mot : « au » est remplacé par les mots : « à la » ; ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.